

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## INVITATION PROVINCIAL GAF

**PEPS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ**  
**605 RUE NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE G6P 6Y9**

[WWW.GYMBOISFRANCS.COM](http://WWW.GYMBOISFRANCS.COM)



<b>COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC</b>	<p>Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Fax: (514) 252-3169 Website: <a href="http://www.gymqc.ca">www.gymqc.ca</a></p> <p>Personne contact : Geneviève Després <a href="mailto:gdespres@gymqc.ca">gdespres@gymqc.ca</a></p>
<b>COMITÉ ORGANISATEUR</b>	<p><b>Club de gymnastique des Bois-Francs</b> 819-758-0620 <a href="mailto:CGBF@GYMBOISFRANCS.COM">CGBF@GYMBOISFRANCS.COM</a></p> <p><b>Directeur de la compétition</b> Audrey Deschênes, <a href="mailto:adeschenes.cgbf@gmail.com">adeschenes.cgbf@gmail.com</a></p>
<b>DATE</b>	2,3 et 4 novembre 2018
<b>CATÉGORIES INVITÉES</b>	JO 4 à 8
<b>HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS</b>	<p>Z Plaza Hôtel 1000, Boulevard Jutras Est, Victoriaville (Qc) G6S 1 E4 819-357-1000 <a href="http://www.hotelzplaza.com">www.hotelzplaza.com</a> <a href="#">Trajet</a></p> <p>Il faut effectuer la réservation du lundi au vendredi entre 8h et 16h et demander à parler avec Liliane. Bien important de <b>mentionner la compétition provinciale</b> de gymnastique. Le prix est de <b>125\$ par nuit</b> plus les taxes. Si deux nuits sont réservées, le prix est de 115\$ par nuit plus les taxes. Ces prix n'incluent pas le déjeuner. L'option <b>déjeuner est offert au coût de 5\$</b> et il faut le mentionner lors de la réservation. L'hôtel est situé à 2 minutes du site de compétition (1 km) L'hôtel est réservé à la compétition de gymnastique jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les chambres non réservées après cette date seront offertes au grand public. La date limite pour faire une <b>annulation</b> et se faire rembourser est le <b>25 octobre 2018</b>.</p>

<b>HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS (SUITE)</b>	Autres hôtels dans la ville de Victoriaville : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtel Le Victorin : 19 Boulevard Arthabaska Est, Victoriaville, G6T 0S4, Téléphone : 819-758-0533</li> <li>• Quality Inn &amp; suites : 1 Boulevard Arthabaska Est, Victoriaville, G6T 0S4, Téléphone : 819-330-8888</li> </ul>
<b>HÔTEL POUR LES OFFICIELS</b>	Z Plaza Hôtel 1000, Boulevard Jutras Est, Victoriaville (Qc) G6S 1 E4 819-357-1000. L'hôtel est situé à 2 minutes du site de compétition (1 km) <a href="#">Trajet</a>
<b>SITE DE COMPÉTITION</b>	L'école Secondaire Le Boisé <b>Entrée du stationnement</b> : 59 Boulevard Labbé Sud. Continuez jusqu'au fond du stationnement, à droite, vous pourrez voir l'entrée de l'École secondaire Le Boisé. <a href="#">Trajet à partir de l'Ouest</a> <a href="#">Trajet à partie de l'Est</a> Le stationnement est gratuit tout au long de la fin de semaine à l'école secondaire Le Boisé.
<b>DEMANDE DE REMBOURSEMENT</b>	Tous les clubs hôtes de compétition sont dans l'obligation d'accepter toutes les demandes de remboursement qui rempliront les conditions ci-dessous et qui auront été reçues au plus tard 72 heures avant le début de la compétition. Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;</li> <li>○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;</li> <li>○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport</li> </ul> </li> <li>• GymQc se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.</li> <li>• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.</li> <li>• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.</li> </ul>

<b>DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE</b>	<b>Date limite d'inscription</b>	
	Date limite d'inscription	26 septembre 2018
	Date de production de l'horaire	12 octobre 2018
	Frais de retard pour inscriptions tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription <i>(Payable à Gymnastique Québec)</i>	<b>250\$ / club</b>
	Frais de retard pour inscription tardive ou modification de catégorie après la sortie de l'horaire <i>(Payable à Gymnastique Québec)</i>	<b>500\$ / club</b>
	<b>Frais d'inscription</b>	
	Athlètes (Payable au club par chèque)	97,00\$
	Émettre le chèque à : CGBF Envoyer le chèque à l'adresse postale suivante : C.P. 251 Victoriaville, Québec G6P 6S9	
	<b>Frais d'admission pour les spectateurs</b>	
	Compétition de sélection (GAF)	<b>AUCUN</b>
<b>SECTION DES OFFICIELS</b>	<b>MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION</b>	
	✓ #1- Chaque club devra faire son inscription à l'aide du formulaire Excel joint à ces directives.	
	✓ #2- Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque, directement au comité organisateur. Les formulaires d'inscriptions et les chèques devront être acheminés au Club organisateur avant la date limite d'inscription.	
	✓ #3 – Jusqu'à la date limite d'inscription les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.	
	✓ #4- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire les pénalités décrites au cahier des charges seront appliquées.	
	Salle de juge : les indications seront disponibles à la table d'accueil à votre arrivée.	
	Repas : Les repas pour les juges seront tous servis au site de compétition	
	Hôtel : L'hôtel comprend l'accès au Wi-Fi, un réfrigérateur, cafetière et café, petit four et micro-ondes disponibles dans le Hall d'entrée et stationnement gratuit.	
	Plusieurs restaurants à proximité, ainsi que le centre d'achats.	
	<b>REMISE PROTOCOLAIRES</b>	Les remises de médailles auront lieu dans l'auditorium de l'École secondaire le Boisé. Des bénévoles seront sur place pour vous indiquer comment vous y rendre.

<b>MUSIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entraîneurs doivent envoyer leur musique à Mélissa Houle, directrice technique du Club de gymnastique des Bois-Francis à l'adresse : <a href="mailto:mhoule.cgbf@gmail.com">mhoule.cgbf@gmail.com</a></li> <li>• Date limite pour envoyer les musiques : 14 octobre 2018</li> <li>• Veuillez écrire le nom de fichier sous le format suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ CATÉGORIE CLUB NOM DE FAMILLE PRÉNOM</li> </ul> </li> <li>• Il est fortement conseillé d'avoir en sa possession une clé USB avec les musiques des gymnastes en format MP3.</li> </ul>
<b>COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS</b>	<b>Le comité organisateur ne fournira pas de repas complet aux entraîneurs. Il y aura une table de collations. Les entraîneurs pourront acheter des repas à moindre coût à la cantine sous présentation du bracelet.</b>
<b>PHYSIOTHÉRAPIE</b>	Un physiothérapeute sera sur place dans un local adjacent au site de compétition. Le service de taping sera également offert gratuitement, cependant, les gymnastes doivent avec leur tape ou bien en acheter au prix de 3,50\$. Il y aura également du pré-tape en vente au prix de 3\$.
<b>MÉDIAS SOCIAUX DU CLUB HÔTE</b>	Facebook : Club de gymnastique des Bois-Francis – JETS cheerleading Instagram : gymboisfrancis